



CONDITIONS GENERALE DE VENTE

I. OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Vente » (« CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société FORMACTIF SIMULAGE 179, avenue du Mas de Baron – 34130 VALERGUES - , s'appliquent au client, qui accepte une formation.

Les Formations consistent en des formations présentiellees.

II. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les Formations dispensées par l'Organisme de formation au profit des Clients.

L'Organisme de formation se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier sans préavis les présentes CGV. Les nouvelles CGV entreront en vigueur et se substitueront aux précédentes dès leur communication au Client par quelque moyen que ce soit (mise en ligne sur le site www.simulage.fr, mail adressé au Client, etc...). Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de commande d'une Formation, et ce, quelle que soit l'antériorité des relations entre l'Organisme de formation et le Client.

Le fait que l'Organisme de formation ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations.

Par ailleurs, si l'une quelconque des clauses des présentes CGV est reconnue nulle et non avenue par un Tribunal compétent, les autres clauses demeureront valides.

III. COMMANDE DES FORMATIONS

Les inscriptions aux formations sont passées par le client pour le compte de ses salariés.

Pour chaque demande de formation, un devis accompagné du programme de formation est envoyé. Les dates de la formation sont à déterminer avec le client, nous nous engageons à lui répondre dans un délai de 4 jours. Après acceptation, le client reçoit deux exemplaires de la convention, dont un exemplaire doit impérativement être retourné à l'Organisme de formation, signé et revêtu du cachet commercial.

Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV, le client se portant fort de leur respect par l'ensemble des participants qu'il aura inscrits. Aussi, par la commande d'une formation, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV, les accepter totalement, sans restriction ni réserve, et renoncer à se prévaloir, le cas échéant, de ses propres conditions générales d'achat ou de tout autre document contractuel. Les présentes CGV font en conséquence la loi des parties et prévalent donc sur toute autre version et tout document contraire.



Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature de la convention, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de l'Organisme de formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Dans tous les cas, l'Organisme de formation se réserve le droit :

- De refuser tout Participant à la Formation si le Client n'a pas donné les informations demandées au préalable sur la liste des inscrits.
- De refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou sur un autre sujet.

IV. INSCRIPTION AUX FORMATIONS

L'identité et l'adresse mail des Participants, qu'il s'agisse du Client lui-même ou des personnes qu'il aura désignées pour bénéficier des Formations, doit être précisée par le Client à l'Organisme de formation au moment de la signature de la Convention de formation.

V. TARIFS

Le prix par Participant est indiqué sur chaque programme de Formation.

L'Organisme de formation se réserve la possibilité d'appliquer des promotions, rabais, ristournes ou remises à tout moment, ou d'établir des conditions particulières de formation avec ses clients. Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la commande.

L'Organisme de formation se réserve la possibilité de modifier ses tarifs à tout moment, tout en garantissant au Client l'application du tarif en vigueur au jour de la commande.

Tous les prix sont indiqués en euro TTC.

GRILLE TARIFAIRE

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION	TARIF POUR UN GROUPE EN INTRA TTC
1	1495.00 €
2	2490.00 €
3	3490.00 €

VI. REGLEMENT

Le règlement de la formation est à effectuer à la fin de la formation à réception de la facture. Le règlement se fait par virement ou chèque bancaire.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de l'Organisme de formation donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales au taux d'intérêt légal en vigueur et à une



indemnité forfaitaire de 40 euro conformément à l'article D441-5 du Code de Commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un financeur externe (OPCA, Etat, etc...), il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.

VII. ANNULATIONS / REPORTS

En cas de dédit du client à moins de 10 jours francs, avant le début de l'action ou d'abandon en cours de formation de un ou plusieurs participants, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de la dite action, conformément aux dispositions de l'article L 920-9 du code du Travail.

VIII. REALISATION DES FORMATIONS PRESENTIELLES

Seuls les participants inscrits aux formations présentiellees dans les conditions de l'article 4 ci-dessus seront autorisés à participer aux formations.

Les participants aux formations présentiellees sont tenus de se conformer aux prescriptions du Règlement intérieur applicable aux stagiaires.

IX. RESPONSABILITES – INDEMNITES

L'Organisme de formation s'engage à apporter tout le soin nécessaire dans la préparation et à la réalisation des formations, à se conformer aux règles de l'art, ainsi qu'à la réglementation applicable.

Il est expressément convenu que, s'agissant de missions de formation, les obligations supportées par l'Organisme de formation ont la nature d'obligations de moyens.

De manière générale, la responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et l'Organisme de formation ne saurait être tenu pour responsable de dommages qui ne résulteraient pas de manière directe d'un manquement de sa part dans l'exécution de ses obligations.

La responsabilité de l'Organisme de formation envers le Client est par ailleurs limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et, en tout état de cause, limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

Force majeure

Les obligations de l'Organisme de formation seront suspendues de plein droit et sans formalité, et sa responsabilité dérogée, en cas de survenance d'évènements échappant à son contrôle tels, par exemple, les évènements suivants : arrêt de travail, grève ou conflit social, décision des autorités, panne d'électricité, incendie, inondation, tremblement de terre, tempête, émeutes, guerres, épidémies, force majeure ou cas fortuits retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, toute circonstance indépendante de la volonté de l'Organisme de formation intervenant après la commande du Client, et en empêchant l'exécution de ses obligations dans les conditions normales.



X. CONFIDENTIALITE

L'Organisme de formation s'engage à conserver la confidentialité la plus stricte sur toutes les informations qu'il sera amené à recevoir du Client et des Participants dans le cadre de la réalisation des Formations.

En conséquence, et sauf dans le cadre de son obligation de reddition de compte auprès des organismes agréés (ex : OPCA), et dans le cadre de l'établissement du bilan annuel pédagogique et financier, l'Organisme de formation s'engage à ne pas divulguer ces informations, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, ni à les utiliser ou les exploiter, sous quelque forme que ce soit, pour son propre compte ou pour le compte de tiers.

L'Organisme de formation se réserve en outre la possibilité de réutiliser les données collectées auprès des Clients ou des Participants, et en particulier, les résultats des évaluations des Participants, à des fins uniquement statistiques et sous la condition que ces données aient été anonymées.

Par ailleurs, et de manière générale, les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de leurs relations.

XI. RENSEIGNEMENTS / RECLAMATION

Toute précision relative aux CGV, demande d'informations ou réclamations, doit être faite par courrier à la société FORMACTIF SIMULAGE – 179 avenue du Mas de Baron – 34130 VALERGUES qui fera tous ses efforts pour répondre à chaque question dans les 48H00 jours ouvrés.

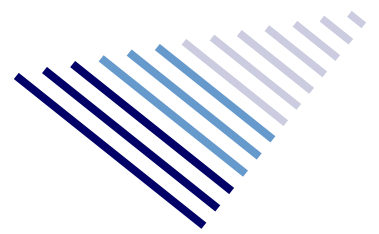
XII. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Dans le cadre de la souscription à des Formations et, de manière générale, dans le cadre de ses échanges avec l'Organisme de formation, le Client est amené à communiquer un certain nombre de données personnelles le concernant ou concernant les participants, comme par exemple des noms, prénoms, adresses, email.

Ces données sont collectées afin de garantir au Client une utilisation optimale des Formations et sont nécessaires à la gestion des Formations.

Conformément à de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour l'exercer, adressez votre demande à simulage@simulage.fr ou en effectuant sa demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée. Aucune information personnelle de l'utilisateur du site n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Le site www.simulage.fr est en conformité avec le RGPD



XIII. CONTESTATION ET LITIGES

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la Loi française et portée devant les tribunaux compétents.